



République
Tunisienne

Loi organique n° 2016-61 du 3 août 2016

relative à la prévention et à la lutte
contre la traite des personnes

Cette publication a été imprimée grâce au soutien financier du Bureau de J/TIP
du Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique,
dans le cadre du projet SHARE II mis en place par l'OIM Tunisie.

Traduction préliminaire non officielle faite par le Bureau de Tunis du Centre
pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF) et revue
avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) Tunis
et le Ministère de la Justice